

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	13 <sup>ème</sup>
Nom de site	2_BRUNESEAU_75013	Numéro	75113_010_04
Adresse du site	2, rue Bruneseau	Hauteur	R+6 (22,80 m)
Bailleur de l'immeuble	Social HENEO	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des trois antennes 5G.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Un autre opérateur présent sur le site BT (40° 170° et 300°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	16/03/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/12/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/02/2021
Historique et contexte	Mise en service des trois antennes 5G utilisées lors de l'expérimentation Site expérimental 5G (autorisation ARCEP)

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 70°, 210° et 310°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 70° < 2V/m ; 210° < 4V/m ; 310° < 3V/m 5G : 70° < 2V/m ; 210° < 3V/m ; 310° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	25 m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 6 antennes panneaux existantes azimut 70°, 210° et 310° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 3 antennes panneaux en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Le remplacement des 3 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

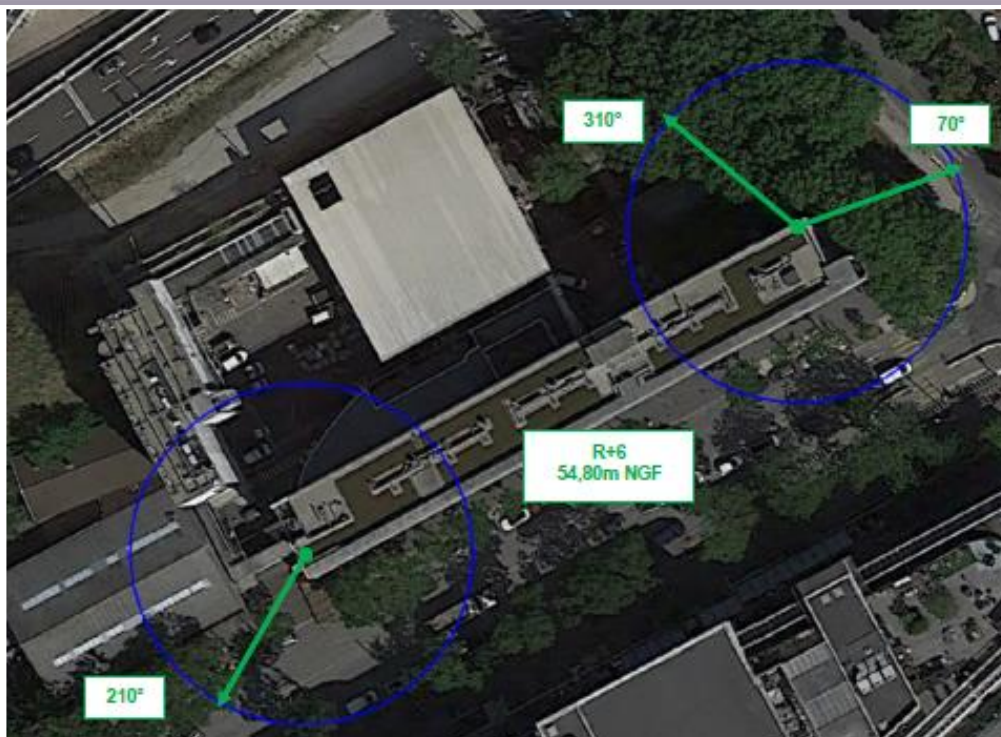
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes



PAS D'ETABLISSEMENT PARTICULIER A MOINS DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes



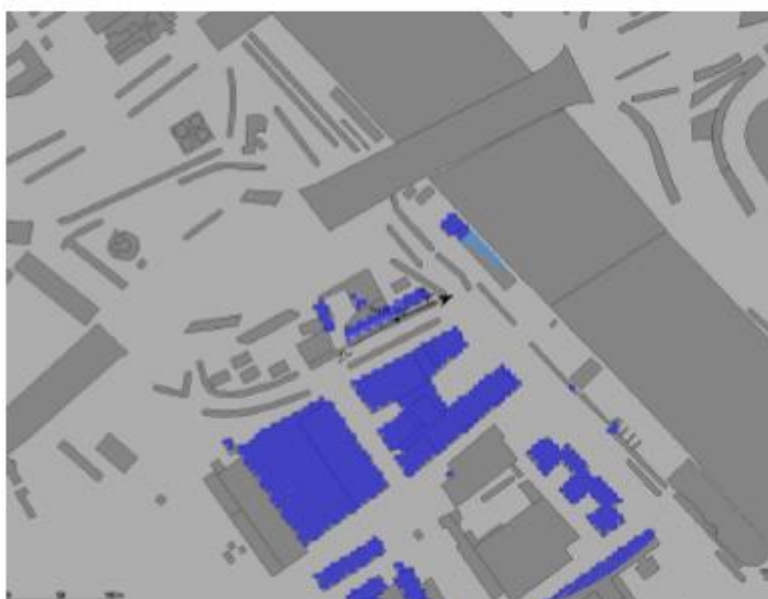
## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 70°	Azimut 210°	Azimut 310°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	13 m	18 m	18 m

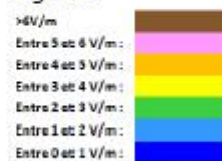
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

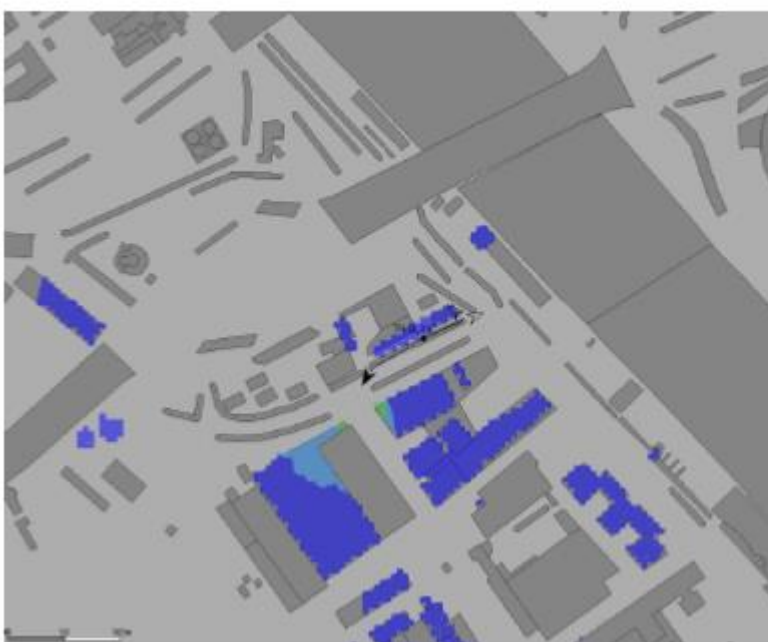
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 13 m.



Légende



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 17 m.

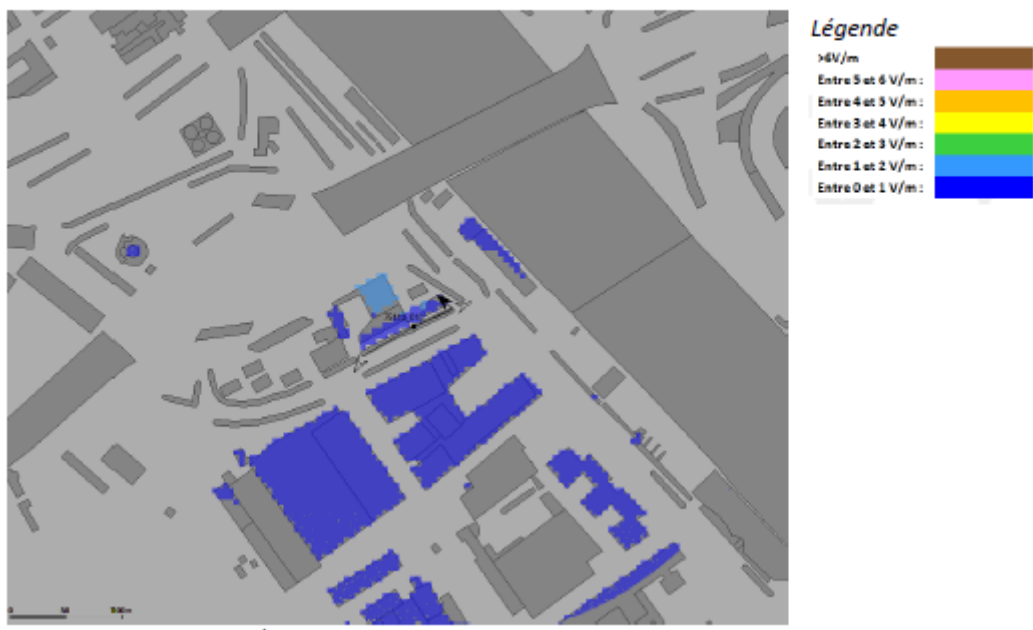


Légende





Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 11 m.



	Azimut 70°	Azimut 210°	Azimut 310°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	13 m	17 m	11 m

**Vue des Antennes Avant/Après**



AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimet 70°



Azimet 210°



Azimet 310°

